



**Cellule stratégique
de Laurette ONKELINX
Ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique**

tél.: +32 (0)2 233 50 80
fax: +32 (0)2 230 10 67
personne de contact: Cécile FONTAINE
e-mail: c. fontaine@lo.fgov.be

07 AVR. 2010

02 AVR. 2010

Monsieur Claude EMONTS
Monsieur Michel COLSON
Monsieur Theo JANSSENS
Union des Villes et Communes de
Wallonie asbl
Rue de l'Etoile 14

5000 NAMUR

vos références 19/03/2010
vos références
nos références LO/LB/CF/al/19768
date
annexe(s)

Objet: Plan d'attractivité infirmier
Complément horaire de nuit au personnel
Personnel d'hébergement

Monsieur le Président,

Je vous remercie d'apprécier les mesures prises en sorte de rendre plus attractif l'exercice de la profession d'infirmier. Je sais que vos secteurs ont des difficultés importantes dans ce domaine et j'espère qu'elles en seront, si pas supprimées, du moins réduites. Les évaluations du budget, qui prennent en compte le coût moyen hospitalier privé, doivent en effet couvrir sans difficulté le coût de la mesure.

Le Protocole du 21 décembre 2009 prévoit l'octroi des mêmes avantages aux autres catégories de personnel dans les secteurs publics concernés par l'Accord social 2005-2010. Ce Protocole d'accord mentionnait que le montant non affecté de cet Accord Social (1,9 millions d'€) serait réparti à cet effet entre hôpitaux et MR/MRS, sans encore préciser comment.

Le Protocole du 17 mars dernier répartit ce montant à raison de 300.000 € aux MR/MRS et le solde aux hôpitaux. J'ai pris en compte le fait que le nombre de personnes présentes après 19 h et qui ne présentent pas la nuit est nettement plus élevé dans le secteur hospitalier.

Je vous rappelle également que ce montant sera également liquidé en 2009, alors que l'attribution des avantages au personnel n'est prévu qu'à partir du 1^{er} janvier 2010. Les dispositions concrètes de liquidation sont en préparation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Laurette ONKELINX,
Ministre des Affaires sociales
et de la Santé publique